

La vaccination – une priorité de santé publique

Information suisse sur la vaccination. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) rappelle régulièrement à la population que la possibilité de se prémunir contre les maladies infectieuses est une chance et non une obligation, que le plan de vaccination des enfants est une mesure scientifiquement fondée en Suisse et dans le monde, et que seule la vaccination volontaire de l'ensemble des jeunes générations permettra de combattre ces infections trop souvent considérées comme bénignes. L'hiver dernier, l'OFSP a lancé, la campagne de prévention Information suisse sur la vaccination en collaboration avec les autorités fédérales et cantonales ainsi qu'avec la Fédération des médecins suisse (FMH).



Grâce à la vaccination de routine chez les enfants il sera possible de réduire, puis d'éradiquer les maladies infectieuses.

Grâce aux progrès de la médecine et à une couverture vaccinale élevée en Suisse, les maladies infantiles et leurs conséquences tragiques ont fortement diminué au cours des dernières décennies, entraînant une banalisation et une méconnaissance des dangers pourtant bien réels de ces infections. Dans ce contexte, on assiste à un certain scepticisme, souvent amplifié par des approches alternatives critiques face à la vaccination, qui provoque le doute et l'interrogation chez les jeunes parents. Il est vrai que les vaccinations présentent aussi certains risques, minimes toutefois, par rapport aux complications que peuvent engendrer les maladies infectieuses

chez des personnes non protégées.

Maladies, complications et décès

Ces dernières années, des épidémies de rougeole touchant des milliers d'enfants se sont déclarées en Suisse et dans divers pays européens, provoquant parfois de graves complications, voire le décès des malades. Avant la vaccination contre la rubéole, cette maladie était responsable chaque année de 25 à 30 cas de malformations congénitales et d'une centaine d'interruptions de grossesse. Avant l'introduction des vaccinations correspondantes, on dénombrait en Suisse en

moyenne chaque année quelque 3000 cas de diphtérie, 700 cas de poliomyélite et 200 cas de méningite par haemophilus influenzae. Ces maladies ont presque disparu de nos jours.

Risques d'épidémies

Un recul de la couverture vaccinale présente un réel danger de santé publique en favorisant l'apparition d'épidémies dans la fraction non protégée de la population. La promotion des vaccinations de routine pour les enfants et les adolescents est une priorité de santé publique pour les autorités fédérales et cantonales.

suite page 2



Consommation de cannabis

Prévention et réduction des risques. Avec la révision de la loi sur les stupéfiants, la consommation de cannabis est dépénalisée. Pour l'Office fédéral de la santé publique, la prévention et la détection précoce des jeunes en situation de risque demeurent une priorité, tout comme la réduction des risques de santé pour les consommateurs de cannabis.

page 4



Ça débouche sur quoi?

Le programme national de prévention de l'alcoolisme fait le bilan. Démarré en 1999, le programme national «ça débouche sur quoi?» a pour objectif d'atteindre une consommation raisonnable d'alcool. Une analyse approfondie montre que le programme mené conjointement par l'OFSP, l'ISPA et la RFA réalise un bon travail dans l'ensemble, bien qu'il soit impossible, après quatre ans, de tirer des conclusions à propos de la durabilité de ses effets.

page 7



FiDé

Financement des thérapies résidentielles de la dépendance. Les pressions budgétaires et les efforts d'économie n'épargnent pas le secteur de la thérapie. L'Office fédéral de la santé publique a mis sur pied un nouveau système de financement des institutions de thérapies résidentielles, le FiDé. L'objectif est d'atteindre une meilleure qualité des prestations, une plus grande transparence et une maîtrise des coûts. Le modèle est prêt, mais les cantons sont encore parfois très réticents face aux nouveautés prévues.

page 8

Les autorités entendent ainsi augmenter la couverture vaccinale et lutter efficacement contre les maladies infectieuses dans un cadre national et international.

Une campagne de prévention nationale

En lançant sa campagne de prévention «Information suisse sur la vaccination» qui fait partie du programme national de vaccination, l'OFSP veut encourager une augmentation de la vaccination préventive des nourrissons, des enfants et des adolescents. Il a rédigé à cet effet un argumentaire destiné à soutenir les parents dans leur décision, et à leur fournir toutes les informations nécessaires sur la problématique. Cet élargissement de l'offre actuelle d'information et la mise en place de nouveaux moyens de communication interactifs doivent augmenter le niveau d'information de la population et aider les parents à prendre leur décision en connaissance de cause. L'OFSP a reçu le soutien politique et professionnel de la Confédération, des cantons et de la FMH et souligne, par cette initiative, son désir de dialogue avec les parents et les personnes chargées de la santé des enfants.

La période de vaccination

La «vaccination» devient un sujet particulièrement actuel pour les enfants, mais surtout pour leurs

parents et pour ceux qui s'occupent de leur santé, chaque fois qu'il s'agit de franchir une nouvelle étape du «plan de vaccination» établi pour les enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de 16 ans. Les mesures d'information et de communication prévues se réfèrent à ce plan de vaccination de l'OFSP et entendent attirer l'attention des parents et des personnes qui s'occupent de la santé des enfants, mais aussi celle des adolescents, sur les offres d'information régulièrement mises à jour.

La décision incombe aux parents

L'information aux parents sur les avantages, les risques et les effets secondaires des vaccinations doit être aussi objective que possible. La nouvelle brochure sur la vaccination résume les données essentielles sur le sujet; les articles s'appuient sur des informations scientifiques et sont formulés de manière très compréhensible. Cette brochure vise à lever les incertitudes qui règnent parfois, notamment chez les jeunes parents. (Commande, voir page 6)

Le rôle clé des médecins

Les médecins, mais aussi le personnel médical des hôpitaux, des cabinets médicaux et des centres de consultations pour les parents assument une fonction de conseil majeure en matière de vaccination des enfants. Ils contribuent à ce que les parents et les adoles-



Une brochure d'information gratuite à l'usage des parents résume les questions les plus fréquentes sur la vaccination et y répond.

cents disposent d'informations actuelles, complètes et professionnelles sur les maladies infectieuses, les complications possibles et les moyens de s'en pré-munir grâce à la vaccination. L'OFSP et l'Association des médecins cantonaux suisses (VKS/AMCS) ont rassemblé dans un argumentaire les principales questions qui se posent face à la vaccination ainsi que les réponses qu'il est possible d'y apporter. Leur objectif est d'apporter aux professionnels de la santé les éléments de discussion et de conseil à transmettre aux parents, afin que ces derniers puissent prendre leur décision en connaissance de cause. (Commande, voir page 6)

Nous souhaitons mentionner ici l'existence du réseau d'experts sur les questions de vaccination (INFOVAC), soutenu par la Commission suisse pour les vaccinations et l'OFSP. Les médecins qui souscrivent à un abonnement (CHF 25.- par an) peuvent poser des questions et obtenir les réponses dans les 24 à 48 heures (inscription: Infovac@medecine.unige.ch, fax: 022 379 58 01)

La ligne Info-vaccin 0844 448 448

La ligne téléphonique Info-vaccin, mise en place par le centre de

conseil Medgate sur mandat de l'OFSP, est à la disposition du public au numéro 0844 448 448 depuis peu. Des médecins et du personnel médical formé répondent gratuitement aux questions en allemand, en français en italien et en anglais. Seuls les frais de communication téléphonique sont à la charge des requérants.

Internet et travail de communication

Le site www.sevacciner.ch, mis à jour régulièrement par l'OFSP fournit au public des informations de base importantes ainsi que les adresses où commander gratuitement tous les documents mentionnés. Par ailleurs, l'OFSP veut intensifier le travail de communication et fournir des rapports objectifs et documentés à la presse quotidienne, aux journaux hebdomadiers, à la presse professionnelle, ainsi qu'aux magazines adressés aux parents et aux jeunes.

Vaccination et effets indésirables possibles

Le vaccin provoque dans l'organisme une réaction de défense. Les effets indésirables accompagnant la vaccination sont souvent minimes: nausées, agitation, pleurs ou hausse de la tempéra-

Forum Témoignage d'une jeune mère: Personne ne se détermine pour dire oui ou non!

Lucienne W.* est la mère d'un garçon de trois ans. Son témoignage n'est pas celui d'une professionnelle de la santé – elle est infirmière – mais celui d'une mère soucieuse du bien-être de son enfant, pour lequel elle souhaite faire tout ce qui est possible pour son bien. D'une manière générale, cette mère est favorable à la vaccination, toutefois, sa certitude est ébranlée par le débat sur la vaccination, animé en particulier par les médias.

Cette jeune mère a inscrit son enfant auprès de sa caisse-mala-

die un mois avant la naissance. Elle n'a reçu aucune information sur les vaccinations à ce moment-là. Toutefois, dans la perspective de son nouveau rôle de mère, elle a dévoré toute la littérature et les revues spécialisées qui se rapportaient aux naissances, aux soins aux bébés et au développement dans la petite enfance. C'est à ce moment-là, qu'elle a été confrontée pour la première fois au débat sur les vaccinations.

Pendant toute la grossesse, elle n'a reçu aucune information sur les vaccinations, ni du médecin, ni de la sage-femme. En revanche, au premier contrôle pédiatrique un mois après la naissance, le pédiatre lui a remis un fascicule, une sorte de petit guide à l'usage des nouveaux parents.

«J'ai trouvé cette brochure, créée par les pédiatres, bonne, car elle répondait aux questions concernant les vaccins, les soins aux petits enfants, la santé en général et les accidents».

Cette information répondait à ces questions:

- les vaccins et leur utilité;
- les vaccins indispensables et pourquoi;
- pourquoi vacciner contre ces maladies;
- l'énumération des maladies et le plan de vaccination;
- les contre-indications et les risques liés aux vaccins.

«On a envie de vacciner après la lecture de cette documentation, facilement compréhensible» estime Lucienne, qui reproche cependant qu'il n'y ait pas d'informa-

mation sur l'homéopathie et ses méthodes pour accompagner les vaccins.

«Le pédiatre encourage la vaccination en disant qu'il y a une nette amélioration des vaccins, qu'ils sont plus sûrs qu'il y a vingt ans, mais lorsqu'on va chez l'homéopathe, on reçoit une information contradictoire», déplore Lucienne. Entre le pédiatre qui ne prend pas assez de temps pour expliquer et les adeptes des médecines naturelles, les mères qui ont envie d'offrir le mieux à leur enfant sont déstabilisées par les informations contradictoires et «l'esprit de clocher», estime cette jeune mère.

Auparavant, on ne se posait pas de questions et on se vaccinait. Aujourd'hui, les informations con-

ture, ou encore rougeur ou enflure au point de piqûre.

Des enquêtes approfondies menées auprès de millions d'enfants vaccinés ont démontré que les effets indésirables graves des vaccinations sont extrêmement rares et surviendraient dans moins d'un cas sur 100 000.

Il faudrait en outre vérifier dans chaque cas particulier si cette réaction est vraiment liée à l'administration du vaccin, dès lors que l'on sait que ces troubles sont fréquents chez les enfants, en dehors de toute vaccination.

Depuis que les vaccinations existent, l'hypothèse du lien entre certains vaccins et certaines maladies revient régulièrement. Or, il s'agit généralement de pathologies complexes (autisme, sclérose en plaques, diabète) dont les causes, hormis les facteurs génétiques, sont encore très mal connues. Des études scientifiques menées à large échelle ont prouvé que le vaccin anti-coquelucheux ne provoque pas la mort subite du nourrisson, que la vaccination contre l'hépatite B n'est pas la cause de la sclérose en plaques, que le vaccin anti-rougeoleux ne provoque pas d'autisme, que la vaccination contre la méningite n'aboutit pas au diabète et que les vaccins en général ne sont pas responsables de l'augmentation des maladies allergiques que l'on observe dans l'ensemble du monde. ■

www.sevacciner.ch

Renseignements:
Hans-Peter Roost, Epidemiologie et maladies infectieuses, OFSP, 3003 Berne, tél. 031 322 95 05, hans-peter.roost@bag.admin.ch

Protéger les enfants et les adolescents

Quelles sont les vaccinations actuellement recommandées, contre quelles maladies infectieuses faut-il lutter?

- Diphtérie
- Tétanos
- Coqueluche
- Poliomyélite
- Rougeole
- Oreillons
- Rubéole
- Méningite et épiglottite à *haemophilus influenzae*
- Hépatite B

tradictoires, véhiculées notamment par les médias, désécurisent les jeunes parents qui cherchent un avis clair. Mais personne ne se détermine pour dire oui ou non: ce n'est pas une aide pour faire un choix, déclare Lucienne qui souhaiterait une meilleure collaboration entre médecine traditionnelle et médecine naturelle. Elle ne remet pas en cause le bien-fondé de la vaccination pour l'enfant et la communauté, mais elle aimerait qu'on prenne aussi en compte d'autres thérapies.

**) pour des raisons de protection personnelle, la personne ne désire pas être citée nommément*

Prendre les jeunes au sérieux et les impliquer

Stay in Touch. Quelque 500 spécialistes et jeunes originaires de différents pays européens ont répondu à l'invitation de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour assister au 3e Congrès européen Travail éducatif, aide aux jeunes et prévention des dépendances qui a eu lieu à Lucerne à la mi-mars 2003.



Les experts ont débattu, sous le regard critique de deux douzaines de jeunes, du travail éducatif, de l'aide aux jeunes et de la prévention des dépendances.

Les professionnels sont non seulement venus en grand nombre, mais ils ont également décerné de très bonnes notes aux organisateurs du congrès: 80% des participants se sont déclarés «satisfait» voire «très satisfait» du congrès dans son ensemble. De même, la qualité des ateliers et des exposés a été très largement appréciée comme «bonne» et même «très bonne». (Le détail des résultats de l'évaluation et les présentations en format power-point des exposés sont disponibles sous www.stayintouch.ch).

De l'importance majeure de la participation

Relations et participation ont été les maîtres mots récurrents dans les débats sur la protection des jeunes en matière de substances induisant des dépendances. Micha de Winter, Professeur au Service d'études sur les enfants et les adolescents à l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, regrette que les «jeunes adultes soient souvent traités comme immatures et systématiquement sous-estimés». Cette représentation négative comporte un facteur de risques non négligeables, car la participation est particulièrement importante pour le bien-être, le développement et la santé des jeunes. Micha de Winter poursuit en précisant qu'il parle de la «véritable» participation qui se compose d'information, de communica-

tion, d'aide à la décision, d'implication et d'engagement.

Un marché de l'information tous azimuts

Le congrès, organisé au palais des congrès de Lucerne, a offert pendant 3 jours (du 13 au 15 mars 2003) de nombreuses possibilités d'échanges d'expériences ainsi que l'opportunité unique de présenter des projets mis en place en Suisse et dans toute l'Europe. Pour la troisième fois (après Münster en 1996 et Maastricht en 1999), la conférence était placée sous la devise «stay in touch» - «gardons le contact».

Les invitations avaient été adressées à des professionnels du travail éducatif, de l'aide aux jeunes et de la prévention, à des chercheurs, à des politiciens, à des décideurs et des journalistes. Deux douzaines de jeunes, originaires de pays différents, ont également réfléchi sur la prévention et la promotion de la santé dans le cadre d'ateliers organisés spécialement à leur intention, puis ont présenté leurs réflexions en séance plénière. Il reste à espérer que leur participation aura été plus que symbolique et qu'elle illustre une véritable volonté de prendre effectivement les jeunes au sérieux et de les impliquer dans les débats qui les concernent.

Impulsions pour la Suisse

En organisant le Congrès 2003 en Suisse, l'OFSP voulait aussi présenter à un large public de professionnels suisses de nouvelles approches de la prévention ainsi que des expériences faites à l'étranger. Les exposés seront rassemblés dans une documentation générale sur le congrès qui sera gratuitement envoyée à tous les participants cet automne.■

L'OFSP prévoit de mettre en place un programme d'impulsion pour les années 2004 à 2007, «supra-II», dont l'objectif sera la promotion de la prévention secondaire. Certaines informations et exigences formulées lors de Stay in Touch y seront sans aucun doute intégrées. ■



Un marché de l'information «tous azimuts» a permis de découvrir toute une série de projets de prévention.

www.stayintouch.ch



En première ligne

Les vaccinations comptent parmi les succès les plus extraordinaires de la médecine. La variole, jadis responsable du décès de 2 millions de personnes par année et cause principale de cécité acquise dans le monde, a été éradiquée de la planète depuis 1980, grâce à la vaccination. Les vaccinations et de meilleures conditions d'hygiène ont fait reculer plusieurs maladies infectieuses en Suisse ces dernières années. Malheureusement, ce progrès s'accompagne d'une banalisation et d'une méconnaissance des dangers pourtant bien réels de ces infections. Les épidémies enregistrées ces dernières années dans plusieurs pays européens, alors qu'il existe des vaccins contre ces maladies (poliomyélite en 1992/93, 1996, 2000 et 2001, rougeole en 1999/2000, 2001 et 2002), illustrent clairement qu'une couverture vaccinale insuffisante peut avoir, chez nous aussi, de graves conséquences. Plusieurs flambées de cas de rougeole ont été constatées en Suisse depuis février 2003, dont certains se sont compliqués de pneumonie ou d'encéphalite. Sur l'ensemble des patients déclarés à ce jour, 10% environ ont souffert de complications et 6% ont dû être hospitalisés. 98% des malades n'étaient pas vaccinés, ou ne l'étaient que partiellement. Actuellement 745 000 enfants dans le monde décèdent encore chaque année de rougeole. Les maladies d'enfance que l'on peut prévenir par la vaccination ne sont pas toujours bénignes et peuvent avoir, tant pour les enfants que pour les adultes, des conséquences beaucoup plus graves qu'on ne le pense en général.

Alors que l'on constate, d'une part, un vif intérêt du public en faveur d'un vaccin lors de l'apparition d'une nouvelle maladie comme le SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère), on déplore, par ailleurs, un véritable déficit d'information sur les maladies d'enfance bien connues, que l'on peut pourtant prévenir par la vaccination. Le processus de décision est trop souvent influencé négativement par des croyances ou des vérités partielles, qui donnent davantage d'importance aux effets secondaires, réels ou supposés, des vaccins, qu'aux complications reconnues des maladies.

La campagne de prévention «Information suisse sur la vaccination» de l'OFSP entend offrir, dans le cadre de la stratégie globale du programme national de vaccination, un argumentaire fiable, répondant aux besoins des principaux groupes cible, afin de permettre, en matière de vaccination, une prise de décision responsable, reposant sur des faits établis. Une analyse approfondie des besoins des organisations engagées dans le domaine de la vaccination est essentielle. C'est pourquoi deux organes pluridisciplinaires représentatifs, le comité de pilotage et le groupe consultatif, ont été créés dans le cadre de l'organisation nationale du projet, afin que les différents avis et intérêts puissent être pris en considération en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Prof. Dr. med. Diethelm Hartmann
Directeur adjoint de l'Office fédéral de la santé publique

La révision de la loi sur les stupéfiants augmentera-t-elle l'efficacité de la prévention du cannabis?

Prévention du cannabis. La décriminalisation de la consommation de cannabis prévue dans la révision de la loi sur les stupéfiants (LStup) suscite des débats passionnés. La protection de la jeunesse et la prévention constituent les préoccupations majeures de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dont l'objectif est de réduire la consommation et les risques qui y sont liés. Le consommateur de cannabis doit avoir la possibilité de préserver autant que possible sa santé. Par sa nouvelle version, la loi autorise les adultes à consommer du cannabis sous leur propre responsabilité et sans être pénalisés.

D'une manière générale, on ne peut pas dire que la consommation de cannabis présente un véritable danger pour la santé publique en Suisse. Il existe, en effet, des problèmes beaucoup plus graves, comme la cigarette, la consommation abusive d'alcool, la consommation de drogues dures ainsi que les symptômes croissants de souffrance psychique et les suicides. En revanche, il est incontestable que la consommation de cannabis a fortement augmenté ces dernières années en Suisse, notamment chez les jeunes. Presque la moitié des jeunes de 15 à 19 ans a expérimenté le cannabis, quand bien même il s'agit généralement de consommation occasionnelle et «par curiosité», souvent abandonnée par la suite. Les chiffres concernant les jeunes consommant souvent du cannabis ont pourtant augmenté de manière si-

gnificative: 14% des garçons et 6% des filles de cette classe d'âge reconnaissent avoir consommé au moins 40 fois du cannabis au cours des 12 derniers mois. La consommation est particulièrement problématique lorsque la drogue sert à refouler un mal-être.

Aucun comportement à risque n'est anodin; la consommation de cannabis ne fait pas exception et comporte des modèles de consommation dommageables. D'après diverses enquêtes, 25 000 jeunes environ (15% des consommateurs) ont une consommation quotidienne problématique. Pour eux, l'entrée dans la vie d'adulte en bonne santé est mise en péril: le risque de succomber à des drogues plus dures, voire à entrer dans le cycle infernal des dépendances est plus probable que pour les autres.

Les acteurs

La prévention en matière de cannabis fait partie de la prévention globale en matière de dépendances et poursuit, de ce fait, les deux objectifs majeurs que sont la réduction des risques et l'abstention, auprès de trois groupes possibles: la population dans son ensemble, certains groupes marginalisés et les individus.

La tâche de la Confédération est de sensibiliser le public aux problèmes posés par les dépendances et de mener des programmes de prévention à l'échelle nationale. Les cantons, quant à eux, sont responsables du conseil et de la prévention, ainsi que de la création d'institutions adéquates pour y parvenir. La Confédération soutient les efforts des cantons, des communes et des organisations privées dans ce domaine, et, le cas échéant, coordonne et lance ses propres initiatives.

Quels seront les effets de la révision de la loi sur les stupéfiants proposée pour la prévention? La loi doit accorder davantage d'importance aux règles de la protection de la santé. Dans un Etat libéral, interdictions et contrôles n'ont de sens que s'ils servent à la protection de la santé publique. Dans le cas contraire, les interdictions deviennent problématiques. L'interdiction de la consommation de cannabis doit être levée tant qu'il est prouvé que le cannabis ne met la santé en danger que dans une faible mesure. Par ailleurs, l'attitude de la société face à la consommation de cannabis a nettement évolué et, enfin, l'interdiction en vigueur actuellement n'a pas empêché une forte croissance de la consommation dans de larges couches de la population.

Les experts pensent que la dépenalisation n'aura que peu d'effets sur la propagation de la consommation de cannabis. En outre, des études comparatives menées dans divers pays européens montrent qu'aucun lien n'a pu être identifié entre la législation en matière de drogue et la propagation des drogues.

Les points importants du nouveau texte de loi LStup:

Section: Prévention

Art. 3b

Les cantons encouragent l'information et le conseil pour prévenir les troubles liés à l'addiction et leurs conséquences dommageables aux plans sanitaire et social. Ils créent les institutions nécessaires à cet effet.

La Confédération met en œuvre des programmes de prévention de dimension nationale et sensibilise le public à la problématique de la dépendance.

Art. 3c

Protection des jeunes: déclaration des risques et intervention précoce

Les services de l'administration et les professionnels œuvrant dans les domaines de l'éducation, de l'action sociale, de la santé, de la justice et de la police peuvent annoncer aux institutions de traitement ou d'assistance compétentes les cas de troubles liés à l'addiction ou de risques de troubles, a. s'ils les ont constatés dans l'exercice de leurs fonctions ou de leur activité professionnelle;

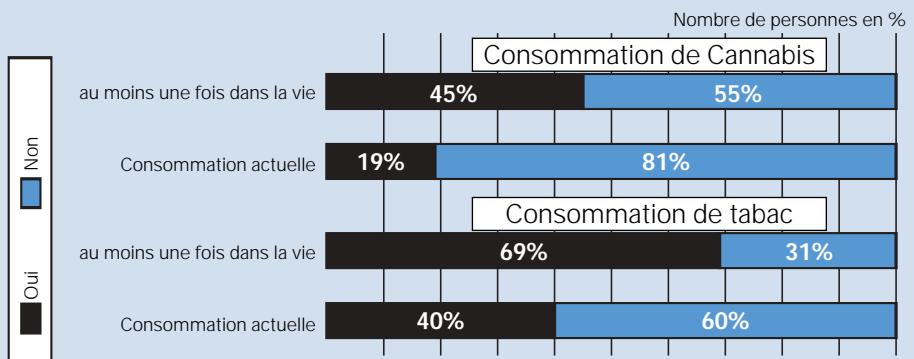
b. s'il existe un danger considérable pour la personne concernée, pour ses proches ou pour la collectivité; et

c. s'ils estiment que des mesures de protection sont indiquées.

Les cantons désignent les institutions de traitement ou d'assistance qualifiées, publiques ou privées, qui sont compétentes pour la prise en charge des personnes annoncées, notamment des jeunes en situation de risque.

La première cigarette en appelle souvent d'autres; en revanche, la consommation de cannabis chez les jeunes est la plupart du temps une expérience passagère

Consommation de tabac et de cannabis chez les 19-20 ans



La partie supérieure du graphique traduit la prépondérance incontestable du nombre des 19-20 ans qui ont consommé des produits du tabac (69%) par rapport à ceux qui ont consommé du cannabis (45%). Par ailleurs, les chiffres concernant la consommation actuelle montrent que la majorité des jeunes ayant touché à une première cigarette ont continué à fumer et fument toujours, alors que la majorité des 19-20 ans qui ont fait l'expérience du cannabis ne consomment plus de cannabis.

Source: OFSP, données tirées du monitoring tabac (2002)

Renforcer la protection des jeunes et la prévention

La révision de la loi sur les stupéfiants accorde une grande importance à la protection des jeunes et prévoit notamment de dépenaliser la consommation de cannabis. En revanche, les vendeurs de stupéfiants à des jeunes, y compris de cannabis, seront plus sévèrement punis. La loi révisée oblige les cantons à mettre en place des mesures législatives permettant de détecter précoce et de prendre en charge les personnes, et en particulier les jeunes en situation de risque. Un système d'annonce de ces personnes est prévu, à l'intention des autorités comme des professionnels des milieux éducatifs, sociaux, sanitaires, judiciaires et policiers.

Au niveau fiscal, le Parlement pourrait décider de prélever une taxe d'incitation sur les produits du cannabis, dont une partie des recettes serait utilisée en faveur de mesures préventives et thérapeutiques. L'OFSP prévoit en outre des mesures d'information sur le cannabis à l'intention de divers groupes-cibles, comme la mise en place d'une plate-forme Internet d'information pour les enfants et les adolescents. Le projet «Table ronde», existant déjà dans de nombreuses communes et mis sur pied en collaboration avec Radix Promotion de la santé, s'adresse à des interlocuteurs-clés dans les communes. Ces personnes sont soutenues par des spécialistes de la dépendance lorsque des problèmes de consommation abusive de cannabis surgissent; l'objectif du projet est d'ancrer solidement et à long terme des mesures de prévention dans les communes.

Que fait l'école?

Le programme national de promotion de la santé «éducation + santé - Réseau suisse» est déjà actif dans le milieu scolaire, lieu de vie essentiel des jeunes de 11 à 16 ans. Lancé et soutenu par l'OFSP et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique - en collaboration avec divers partenaires nationaux - il a débuté en septembre 2002. Le programme «éducation + santé - Réseau suisse» repose sur une notion globale de la santé. La consommation de tabac, d'alcool, de cannabis et d'autres drogues, ainsi que les thématiques de l'alimentation, la santé sexuelle, le bien-être psychique et physique, etc. sont abordées dans le cadre de ce programme.

La détection précoce des jeunes en situation de risque est également un élément important de la prévention. Le programme supra-f, mis en place par l'OFSP, s'inscrit tout à fait dans cette optique. Actuellement, 12 centres supra-f répartis dans 7 cantons sont déjà intervenus auprès de plus de 1000 jeunes. La drogue occupe une place importante, car un tiers des jeunes pris en charge avaient une consommation de drogue problématique lors de leur entrée dans ces centres.

Congrès national

Le 25 septembre 2003 aura lieu à Bienne, un congrès national à l'intention des spécialistes de la prévention des dépendances. Organisé sous l'égide de Radix Promotion de la santé, en collaboration avec le Service promotion de la santé et prévention de l'OFSP et le Groupe Prévention du GREAT, la journée sera intitulée: Illégal, légal, est-ce égal? Cannabis et prévention. Adresse: voir page 6

Les jeunes fument par habitude

Enquête sur la consommation de tabac des jeunes en Suisse: la consommation de tabac chez les jeunes de 14 à 20 ans est largement répandue, ainsi qu'il ressort d'une enquête nationale menée auprès de plus de 2000 jeunes. Un défi pour la prévention du tabagisme.

En Suisse, 30% des jeunes entre 14 et 20 ans fument, soit à peine un tiers. 17% d'entre eux sont des consommateurs quotidiens de tabac. La consommation de tabac commence tôt: 6% déjà des jeunes (filles et garçons) fument à 14 ans. La part des jeunes fumeurs augmente rapidement avec l'âge, pour atteindre 25% chez les 15-16 ans, 36% chez les 17-18 ans et 41% chez les 19-20 ans. Sur l'ensemble de la population, on peut donc dire que 40 000 fumeurs quotidiens en Suisse ont moins de 18 ans. Toutefois, avec 60%, la part de non-fumeurs chez les jeunes est encore majoritaire.

Pas de différences significatives entre les hommes et les femmes

Les chiffres se répartissent également sur les deux sexes et la proportion semble stabilisée à ce haut niveau. Les différences de consommation apparaissent seulement chez les plus de 25 ans. Chez les hommes la consommation continue de croître jusqu'à 34 ans, alors qu'elle reste constante chez les femmes, ce qui peut s'expliquer par une grossesse en cours ou le projet d'avoir des enfants. Les différences sont également en corrélation avec la formation scolaire. Dans les écoles professionnelles, la proportion de fumeurs quotidiens atteint 22%, alors qu'elle n'est que de 13% dans les gymnases. La consommation moyenne des fumeurs quotidiens s'élève à 12 cigarettes

par jour, chez les fumeurs occasionnels elle est de 14 cigarettes par semaine.

Ces résultats ressortent d'une enquête nationale sur le tabagisme menée de janvier 2001 à décembre 2002 sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) par une équipe dirigée par Rainer Hornung, Professeur à l'Institut psychologique de l'Université de Zurich. L'enquête a eu lieu par sondage téléphonique auprès de quelque 20 000 personnes âgées de 14 à 65 ans, dont 2 344 appartenaient à la classe d'âge des 14-20 ans. Certaines questions sur le comportement tabagique ont été approfondies auprès de 1 174 jeunes.

Arrêter de fumer – pas si facile...

Bien que la cigarette fasse partie de leur monde, les jeunes accordent une image positive au fait de ne pas fumer: les non-fumeuses et les non-fumeurs apprécient mieux la vie, sont plus cools, connaissent davantage de succès et sont plus attrayants. En revanche, les fumeuses et les fumeurs sont qualifiés de plus nerveux, plus agressifs, plus insatisfaits, plus inquiets et plus égoïstes même s'ils ont, de l'avis des jeunes interrogés, plus de facilité à nouer des contacts. Pourtant, 46% des jeunes fumeurs n'envisagent pas d'arrêter de fumer. La moitié des jeunes croient qu'il leur sera difficile de renoncer à fumer et un peu moins de la moitié sont d'avis qu'ils ne fumeront plus dans deux ans. Mais ces

jeunes semblent sous-estimer la difficulté: l'enquête montre, en effet, que seule une personne sur 20 parvient à cesser de fumer pendant sa jeunesse. Par ailleurs, les jeunes ont également une fausse image du comportement fumeur dans leur environnement social et tendent à surestimer la proportion de fumeurs. Cette idée accroît la pression sociale et contribue à minimiser les aspects négatifs du tabagisme. Enfin, l'environnement familial fumeur et la publicité favorisent clairement la consommation de tabac chez les jeunes.

L'enquête évoque également les raisons qui motivent les jeunes à fumer. Presque trois quarts des jeunes avouent que fumer est devenu une habitude. L'action calmante en cas de stress et le goût de la cigarette jouent aussi un rôle important. Quant aux raisons essentielles invoquées par les jeunes pour ne pas fumer, il s'agit du danger pour la santé ainsi que de la crainte de devenir dépendant.

La prévention face à de grands défis

Les résultats de l'enquête laissent présager que la prévention du tabagisme va devoir relever des défis majeurs. Les jeunes se réfèrent au monde des adultes, c'est pourquoi une prévention efficace s'adressera à la fois aux adultes et aux jeunes. Les mesures s'adressant spécialement aux jeunes, comme «Expérience non-fumeur» doivent être accompagnées d'autres mesures, telles qu'elles sont formulées dans le «Programme national de prévention du tabagisme 2001-2005»: des restrictions plus sévères en matière de publicité, des taxes fiscales plus élevées sur le tabac, la protection des non-fumeurs dans les lieux publics, les restaurants etc. ■

www.fumercafaitdumal.ch
www.experiencenonfumeur.ch
www.letitbe.ch

Les résultats du monitoring tabac sont surprenants. Les fumeuses seront-elles bientôt plus nombreuses en Suisse que les fumeurs?



Bientôt plus de fumeuses que de fumeurs ?

Monitoring tabac. Les résultats des deux premières enquêtes sur la consommation de tabac en Suisse sont disponibles: un tiers des personnes domiciliées en Suisse fument. Si la tendance actuelle se poursuit, les femmes qui fument seront bientôt plus nombreuses que les hommes qui fument en Suisse.

Le monitoring tabac recense de manière permanente et représentative, la consommation de tabac des personnes domiciliées en Suisse. Ainsi, un tiers (32%) des femmes et des hommes de 14 à 65 ans interrogés en 2001 et 2002 fument. Un peu plus de la moitié d'entre eux voudraient arrêter et 9% ont l'intention d'arrêter de fumer dans les 30 jours. Les hommes (37%) fument davantage que les femmes (29%), mais semblent davantage prêts à cesser de fumer. Il est possible que les femmes aient plus de difficultés à renoncer au tabac en raison de la double charge, familiale et professionnelle, qui pèse sur leurs épaules, mais aussi par crainte de prendre du poids. Si la proportion

de femmes ayant renoncé au tabac continue de stagner au cours des prochaines années, le nombre de fumeuses sera bientôt plus élevé que le nombre de fumeurs en Suisse. Chez les plus jeunes, on ne constate déjà plus de différence entre les sexes (voir article ci-dessus).

Données représentatives

Le «monitoring tabac» recense de manière représentative la consommation de tabac chez les personnes de 14 à 65 ans domiciliées en Suisse. Depuis janvier 2001, 2 500 personnes sont interrogées chaque trimestre par téléphone, ce qui permet d'obtenir un échantillon de 10 000 personnes par an. Le monitoring tabac est

constitué essentiellement d'un module de base qui peut, en cas de besoin, être complété par des blocs de questions supplémentaires, comme par exemple le module destiné aux jeunes. Le sondage est effectué au moyen d'interviews téléphoniques dans les trois langues. La répartition est la suivante: 1 425 interviews en Suisse alémanique, 700 interviews en Suisse romande et 375 interviews en Suisse italienne. Afin de disposer de suffisamment de personnes pour l'analyse des jeunes, des jeunes adultes, des femmes enceintes et des mères d'enfants en bas âge, on veille à une surreprésentation de ces catégories. Il en va de même pour la Suisse romande et la Suisse italienne. Après l'analyse, les don-

nées sont pondérées afin d'obtenir une représentation correcte des rapports existant dans la population suisse. Le monitoring tabac est réalisé sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) par Rainer Hornung et Roger Keller de l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich, ainsi que par Hans Krebs, «Komunikations- und Publikumsforschung», Zurich. Les données sont collectées par l'institut LINK, Recherche marketing et sociale. ■

www.fumercafaitdumal.ch

Publications

Titre	Contenu/volume	Prix	A commander auprès de
Tétanos	Vidéo d'information sous format VHS (français ou allemand ou italien) ou CD-ROM (en trois langues) de la société suisse pour la promotion de la vaccination.	CD: Fr. 20.-, plus Fr. 5.- (port) VHS: Fr. 25.-, plus Fr. 7.- (port)	Digital Performance Center tél. 01 942 04 57, fax 01 940 05 65, impfvideo@dpc.ch
Vacciner les enfants? Oui! Pourquoi?	Brochure d'information de l'OFSP pour les parents, format A5, 16 pages	gratuit	OFCL, 3003 Berne, fax 031 325 50 58 verkauf.zivil@bbl.admin.ch (no d'article 311.260.f)
Vacciner les enfants? Oui ! Pourquoi? Argumentaire	Argumentaire sur la vaccination destiné aux médecins et aux professionnels de la santé, format A5, 32 pages	gratuit	OFCL, 3003 Berne, fax 031 325 50 58 verkauf.zivil@bbl.admin.ch (no d'article 311.261.f)
Prévention et promotion de la santé chez les enfants et les jeunes	Brochure, format A4, 26 pages français, allemand et anglais	gratuit	OFSP, Service Promotion de la santé et prévention 3003 Bern, tél. 031 323 11 76 cornelia.stromsky@bag.admin.ch
Avant qu'il ne soit trop tard... Percevoir le jeune en difficulté et le soutenir	Dépliant français et allemand	gratuit	OFSP, Service Promotion de la santé et prévention 3003 Bern, tél. 031 323 11 76 angela.klopfstein@bag.admin.ch
Toxicodépendance: problèmes somatiques courants		gratuit	Médecine & Hygiène, Dépt. livres, 46, ch. de la Mousse, 1225 Chêne-Bourg, tél. 022 702 93 11, fax 022 702 93 55, librairie@medhyg.ch

Agenda

Titre	Date/lieu	Descriptif	Contact
Premier Symposium QuaThéDA	3 septembre 2003, Berne	Voir article page 4 ou sur internet: www.quatheda.ch	COSTE, Eigerplatz 5, case postale 460, 3000 Berne 14, tél. 031 376 04 01, fax 031 376 04 04, quatheda.stat@koste-coste.ch
Illégal, légal, est-ce égal? Cannabis et prévention.	25 septembre 2003, Palais des Congrès, Bienne	Forum national pour spécialistes de la prévention des dépendances.	Radix Promotion de la santé, Schwanengasse 4, 3011 Berne, fax 031 312 75 05, www.radix.ch

Contact

Division et service	Téléphone
Section Alcool et tabac	031 323 87 86
Section drogues	031 323 87 13
Section conceptions et recherche	031 323 87 93
Section sida	031 323 88 11
Section campagnes et marketing	031 323 87 79
Service promotion de la santé et prévention	031 323 87 55
Programme National de Prévention Tabac (PNPT)	031 323 20 43
Service Migration et santé	031 323 30 15
Service Santé et environnement	031 323 06 01

Impressum

N° 39 / Juillet 2003

«spectra – Prévention et promotion de la santé» est un bulletin d'information de l'Office fédéral de la santé publique qui paraît six fois par an en français, en allemand et en anglais. Il publie dans la rubrique «Forum» également des opinions qui ne coïncident pas avec la position officielle de l'office.

Editeur: Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne, tél. 031 323 87 79, fax 031 322 24 54

Réalisation: Pressebüro Christoph Hoigné, Allmendstrasse 24, 3014 Berne hoigne@datacomm.ch

Responsable de la commission de rédaction: Markus Allemann, markus.allemann@bag.admin.ch

Textes: Collaborateurs de l'OFSP, Chr. Hoigné et d'autres auteurs

Traduction: Marie-Françoise Dörig-Moiroud

Photos: Christoph Hoigné, OFSP

Graphisme: Visual Dream Production GmbH, Berne

Impression: Beag Druck AG, Emmenbrücke

Tirage exceptionnel: 21 000 ex. allemands, 9 000 ex. français, 2 000 ex. anglais

Il est possible de commander des numéros séparés à: Office fédéral de la santé publique, Section campagnes et marketing, CH-3003 Berne, tél. 031 323 87 79, fax 031 322 24 54

Le prochain numéro paraîtra en septembre 2003.

www.bag.admin.ch

Annonce



... j'aimerais m'abonner gratuitement au magazine de prévention et de promotion de la santé «spectra».

Veuillez me l'envoyer à l'adresse suivante:

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Lieu _____

Veuillez m'envoyer «spectra»:

- en allemand
 en français
 en anglais

Veuillez me faire parvenir plusieurs exemplaires de «spectra»:

Nombre _____

en allemand

en français

en anglais

Adresse de commande:

GEWA
Tannholzstrasse 14
Case postale
3052 Zollikofen
Téléphone 031 919 13 13
Fax 031 919 13 14

Le programme-alcool national «ça débouche sur quoi?» réalise un bon travail

«ça débouche sur quoi?»: les évaluateurs du premier programme-alcool national le jugent «réussi dans l'ensemble». Ils recommandent de poursuivre l'action, bien qu'il ne soit pas encore possible de tirer de conclusions à propos de la durabilité des effets du programme.

Au mois de mars 1999, le premier programme-alcool national était lancé à grand renfort d'annonces de presse, d'affiches et de spots publicitaires à la télévision. Le programme, dont la durée a été fixée à quatre ans pour un premier temps, a été baptisé «ça débouche sur quoi?» et a pour symbole un tire-bouchon. Il comprend six projets sectoriels, dont le plus important en termes de ressources investies est sans aucun doute la campagne médiatique. L'objectif majeur de «ça débouche sur quoi?» est d'informer et de sensibiliser la population ainsi que d'inciter les consommateurs d'alcool à adopter des comportements à faible risque. Le

groupe cible est constitué par les consommateurs épisodiques à risque, c'est-à-dire ceux qui abusent de l'alcool plus de deux fois par mois: pour les femmes, il s'agit de plus de quatre verres par «occasion» et, pour les hommes, il s'agit de plus de cinq verres «par occasion». La campagne recherche avant tout à accroître la prise de conscience du problème chez les 20 à 30 ans car, dans cette classe d'âge, presque une personne sur deux est régulièrement en état d'ivresse et peut donc se mettre elle-même et son environnement en danger. Font également partie des consommateurs à risque les personnes qui boivent sans tenir compte de la situation

dans laquelle elles se trouvent, par exemple avant de prendre la route, au cours d'une grossesse, etc.

Trois partenaires, six projets sectoriels

Le programme est placé sous l'égide de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avec lequel l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) et la Régie fédérale des alcools (RFA) collaborent activement. Les mesures définies dans le programme comprennent une campagne de sensibilisation ainsi que cinq autres projets sectoriels: la remise de matériel d'information et de publicité aux centres régionaux de prévention et de conseil en matière d'alcoolisme, la formation des médecins et du personnel médical, la diffusion de messages de prévention par l'intermédiaire d'Internet, le réseau national des communes qui ont formulé et mis en place leur propre politique en matière d'alcool («Les communes bougent!») ainsi que le soutien d'une Helpline téléphonique (limitée à l'an 2000).

Quatre ans ne suffisent pas

La communauté de travail pour l'évaluation globale (composée d'IPSO, d'Interface et de l'ISPM Berne) s'accorde avec les responsables du programme pour dire que la consommation excessive d'alcool en Suisse constitue un problème de santé dont les répercussions sociales sont importantes. Cette constatation justifie à elle seule l'existence du programme de prévention. Les évaluateurs constatent aussi que «ça

débouche sur quoi?» est «réussi dans l'ensemble». Ils accordent une mention particulière à la focalisation sur un groupe certes nombreux, mais encore peu considéré dans la prévention jusqu'ici, celui des consommateurs épisodiques à risques. D'une manière générale, les évaluateurs considèrent cependant une durée de quatre années comme étant insuffisante pour pouvoir attendre des effets concrets sur la consommation d'alcool. De même, ils regrettent la contrainte du temps et la pression à la performance exercée par les différents organes, en particulier au cours de la phase de conception. Les objectifs des projets sectoriels ont été atteints à des degrés divers. Pour résumer, on peut dire que les objectifs ont largement été atteints au niveau qualitatif, mais pas au niveau quantitatif. Il n'est toutefois pas encore possible d'apprécier entièrement les effets engendrés. Enfin, les évaluateurs estiment que le programme n'est pas suffisamment transparent en raison de l'absence de stratégie écrite complète (y compris le logframe) pouvant servir d'instrument de pilotage. Pour terminer, les évaluateurs recommandent la poursuite du programme, car bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer la durabilité de ses effets, il a jusqu'ici réalisé un bon travail. ■

www.programme-alcool.ch

Source:
Programme alcool 1999-2002
«ça débouche sur quoi?»,
résumé de l'évaluation, Hergiswil,
Décembre 2002
Dès juillet / août: www.bag.admin.ch/cce/studien/sucht/f/index.htm



Un verre, un tire-bouchon, une phrase incitant à la réflexion: voici ce que l'on trouve sur les affiches de la campagne de sensibilisation entrant dans le cadre du programme national d'action «ça débouche sur quoi?»

Evaluation du programme-alcool «ça débouche sur quoi?» 1999-2002

La position des responsables du programme. La décision des trois organisations partenaires OFSP, RFA et ISPA de lancer conjointement un programme de prévention dans le domaine de l'alcool constituait un premier pas vers une politique commune dans ce domaine. L'implication de ces trois institutions devait fournir une base solide et étendue pour les objectifs et mesures du programme. L'idée fondamentale était de réunir et d'utiliser au mieux le savoir-faire, les responsabilités et les ressources disponibles.

En 1999, les spécialistes des cantons, des régions et des organisations privées se focalisaient surtout sur la problématique de la dépendance à l'alcool. La prévention de la consommation d'alcool n'était prise en considération que dans une moindre mesure. Grâce à l'enquête représentative menée dans le cadre de «ça débouche sur quoi?», il a pu être démontré que la consommation d'alcool à risque, et donc l'état d'ivresse épisodique, avec tous les dangers que cela comporte, représente un grand problème social tant pour les personnes directement concernées que pour

leur entourage, et doit être pris plus au sérieux.

Un objectif global ambitieux
L'objectif global du programme-alcool «ça débouche sur quoi?» était de «réduire les modèles de consommation à risque au sein de la population suisse». Un objectif très ambitieux qui ne pourra cependant être atteint qu'avec un programme à plus long terme. Rien d'étonnant donc au fait que l'évaluation relève précisément que quatre années sont trop courtes pour obtenir des résultats mesurables pouvant attester d'une diminution de la consommation à risque.

Il faut continuer
L'évaluation porte une appréciation positive à la fois sur la pertinence du programme-alcool et sur les réalisations des projets, et en recommande la poursuite dans le futur. Mais elle confirme aussi la nécessité de renforcer l'orientation permanente du programme sur ses effets afin de produire notamment une certaine durabilité. Il est donc essentiel que les moyens existants soient engagés de manière optimale, en adoptant une

stratégie adéquate et harmonisée, pour atteindre les objectifs visés.

La mise en application des recommandations a commencé
L'année 2003 sera surtout consacrée – parallèlement à l'implantation des deux projets à succès «Les communes bougent!» et «Dépistage précoce et intervention brève» (formation continue pour les médecins) – au renouvellement du design du programme. Les recommandations déclouant de l'évaluation seront intégrées dans les discussions de planification. A ce titre, la priorité sera donnée à la création de structures de programme plus efficaces et à l'adaptation de l'objectif global. En outre, un concept d'auto-évaluation des projets individuels sera élaboré et mis en oeuvre afin de produire régulièrement des données sur leur contribution au programme. Ces données fourniront entre autres une base de décision solide pour l'orientation future du programme et de ses projets.

Garder le cap
Pour réduire les problèmes liés à l'abus d'alcool et réaliser un travail

de prévention efficace, il est nécessaire d'engager des mesures d'envergure qui soient coordonnées par les différents partenaires. A long terme, elles devront faire l'objet d'une politique nationale en matière d'alcool. «ça débouche sur quoi?» constitue un premier pas dans cette direction mais il incombera à l'OFSP de poursuivre systématiquement son action dans les prochaines années. Les choses ont également bougé sur le plan politique ces derniers mois. Les nouvelles dispositions de la loi sur la circulation routière, les débats autour de l'introduction d'une taxe spéciale sur les alcopops, les réglementations sur la diffusion de publicités pour la bière et le vin à la radio et à la télévision, ainsi que les interdictions cantonales – toujours plus nombreuses – de poser des affiches publicitaires rendent d'ailleurs la population et les décideurs plus réceptifs aux objectifs de la prévention de l'alcoolisme. La contribution importante du programme «ça débouche sur quoi?» à ce résultat positif nous encourage à faire face avec enthousiasme et motivation aux nouveaux défis des années à venir.

Un nouveau look, des offres attrayantes

www.bag.ch. Depuis le début du mois de mai, les pages d'accueil de l'Office fédéral de la santé publique consacrées aux trois secteurs «VIH et sida», «Dépendances» et «Migration et santé» ont fait peau neuve et offrent un certain nombre de nouveautés intéressantes.

Chaque jour, milliers d'internautes profitent des informations offertes en ligne par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Un quart de toutes les consultations se répartit entre les trois secteurs «VIH et sida», «Dépendances» et «Migration et santé». Depuis le 1er mai, les pages consacrées à ces sujets se présentent sous une nouvelle apparence et offrent davantage de fonctionnalités, dont certaines sont particulièrement appréciées: le système de gestion du contenu qui permet un accès plus facile aux informations et garantit une meilleure actualité des contenus, et le nouveau shop en ligne qui permet de commander les publications de l'OFSP directement avec le «panier». De même, les archives de téléchargement



et les listes actuelles de liens font partie des nouveautés les plus prisées.

Adresses exactes

VIH et sida: www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/aids/index.html

Dépendances: www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/sucht/index.html

Migration et santé: www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/migration/index.html

Aide concrète en ligne

Questions brûlantes. Il existe depuis quelque temps un site pour les jeunes alémaniques, conçu sur le modèle du site de conseil en ligne qui fonctionne avec succès depuis plusieurs années en Suisse romande. www.tschau.ch leur offre conseils et informations sur les questions d'actualité qui les préoccupent le plus.

«J'ai entendu dire qu'un joint est moins nocif qu'une cigarette. Est-ce exact?» demande une jeune fille. «Ma prof s'acharne sur moi, je n'arrive plus à dormir», se plaint une autre adolescente. www.tschau.ch est opérationnel depuis le début de l'année 2003. Chaque jour, des professionnels répondent aux questions posées par les adolescents et les jeunes adultes. Les problèmes vont de la pression à la performance au travail ou à l'école, au mal-être psychique en général; certains jeunes sont au bord de la dépendance, d'autres ont des idées de suicide.

Il manque souvent un interlocuteur neutre, fiable et crédible aux jeunes qui sont confrontés à tellement de nouveautés et d'inconnu dans leur vie quotidienne. Le concept de «tschau.ch» repose sur cette constatation et prend toutes les questions posées très au sérieux. La sexualité, les relations, la santé, les drogues ainsi que l'école et le monde du travail sont au centre des questions posées en ligne par les jeunes de

manière anonyme. Une équipe d'experts, composée de spécialistes de la jeunesse et de professionnels du domaine abordé, y répond dans les trois jours.

«tschau.ch» est une offre à bas seuil qui fournit, d'une part, une aide concrète en ligne et, d'autre part, motive les jeunes à découvrir et exploiter leurs propres aptitudes et à prendre leur vie en main. La collaboration avec un service d'aide local peut s'avérer judicieux, c'est pourquoi «tschau.ch» travaille avec une série de partenaires régionaux pour réaliser cette mise en réseau essentielle.

Promotion Santé Suisse est à l'origine du projet (qui fonctionne en romandie sous le nom www.ciao.ch avec succès depuis six ans), le responsable de projet est l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA). ■

www.tschau.ch

Renseignements: ISPA, Matthias Meyer, tél. 021/321 29 31, tschau@sfa-ispa.ch

Davantage de transparence dans la réhabilitation en matière de dépendances

Nouveau modèle de financement des thérapies résidentielles de la dépendance (FiDÉ): le modèle FiDÉ est né. Davantage de qualité des prestations, transparence et maîtrise des coûts lors des traitements de personnes dépendantes en milieu résidentiel sont les principes de ce nouveau modèle. La balle est désormais dans le camp des cantons qui doivent décider s'ils adhèrent au modèle et veulent se rattacher aux régions FiDÉ.

Le financement des institutions de thérapies résidentielles de la dépendance n'a pas posé de problème jusqu'en 1996, car la participation de l'Assurance invalidité était acquise par la reconnaissance forfaitaire de leurs clients au titre d'invalidité. L'adaptation stricte au droit en vigueur, c'est-à-dire la reconnaissance individuelle d'une invalidité sur certificat médical, a entraîné une réduction des subventions de l'AI. Parallèlement, la demande en places de thérapie résidentielle enregistrait une baisse sensible. Pour pallier les problèmes de liquidité des institutions, la Confédération a apporté des contributions transitoires d'un montant total de 48 millions de francs. Elle a, en outre, chargé le groupe de coordination FiDÉ de développer un modèle de financement orienté prestations, désirant fournir ainsi aux cantons un instrument de pilotage du secteur résidentiel orienté sur la demande et sur la qualité. Ce modèle de financement est désormais prêt à être introduit. Un manuel d'utilisation comprenant une description détaillée du système et des modalités de son introduction paraîtra au mois d'août 2003. Les principaux éléments du modèle sont déjà disponibles sur Internet sous www.infoset.ch (mot clé «financement des thérapies»).

Comparabilité des prestations

Pour l'essentiel, le modèle définit des standards permettant de

classer les institutions de thérapie des dépendances en fonction de leur offre et de leurs prestations, de calculer les coûts de manière précise et de les comparer entre eux. Les éléments décisifs d'attribution d'un profil d'institution et de sa tarification se trouvent dans les réponses aux questions suivantes: l'institution offre-t-elle les prestations professionnelles complètes du réseau primaire, ainsi que des prestations concrètes dans les domaines du travail, de la formation et des loisirs. Les institutions doivent disposer d'un système de gestion de la qualité reconnu pour garantir la qualité des prestations qu'elles offrent. L'OFSP a développé à cet effet un instrument de gestion de la qualité spécialement adapté aux thérapies résidentielles des dépendances (QuaThéDA www.quatheda.ch).

La bonne indication de traitement est décisive pour son succès

Les résultats d'études scientifiques permettent de conclure que le succès d'un traitement dépend largement du choix d'une thérapie pertinente. Un programme assisté par ordinateur, actuellement en cours de développement, doit aider les organismes placeurs (services sociaux ou organismes spécialisés) à poser la bonne indication qui permettra de

trouver l'institution correspondant aux besoins individuels d'une cliente ou d'un client.

La couverture de déficit assurée par les cantons disparaît

Le modèle FiDÉ signifie le passage du financement d'un taux journalier au financement forfaitaire. La conséquence en est la fin de la couverture des déficits, génératrice de frais et comportant une incitation à accroître le volume des prestations, puisqu'il contribuait à financer des places de thérapies, même en l'absence de demande.

Les cantons sont réticents

Le modèle FiDÉ doit permettre de poursuivre la coordination de l'aide résidentielle en matière de dépendances. Le résultat attendu est une amélioration de la qualité des prestations, davantage de transparence et une maîtrise des coûts. Sur le plan technique, les cantons ont largement adopté le modèle. Théoriquement, l'introduction du système pouvait avoir lieu au début de l'année. Aucun canton n'y a encore adhéré, mais aucun ne l'a définitivement rejeté. «Adopter le modèle FiDÉ constitue pour les cantons un pas important à franchir» explique Markus Jann, responsable de la section Drogue auprès de l'Office fédéral de la santé pu-

blique (OFSP). Une épuration de l'offre de traitement a déjà eu lieu lors de la période de l'établissement du profil des institutions. Plus de 20 institutions n'ont pas rempli les conditions pour pouvoir offrir un traitement résidentiel. Par ailleurs, 20 autres institutions avaient cessé leur activité depuis 1999, en raison du recul de la demande.

Pour que le modèle soit praticable, il faut au moins que trois cantons l'adoptent, représentant ensemble une population d'un million de personnes, pour constituer une région FiDÉ. Or, les cantons qui disposent précisément d'un bon réseau d'offre d'aide en matière de dépendances, ont des difficultés à passer au système du financement forfaitaire. Certains cantons ont décidé de mettre en œuvre leur propre modèle ressemblant à FiDÉ. Ils renoncent pourtant à un regroupement national ou régional et à un financement forfaitaire, garant de diminution des coûts, qui constituent deux principes fondamentaux du nouveau modèle de financement.

On saura d'ici à cet automne si les cantons adoptent le modèle. Dans la négative, les débats autour du modèle auront en tous les cas apporté un nouveau souffle dans la thérapie résidentielle des dépendances.

Renseignements: Thomas Egli, OFSP, 3003 Berne, tél. 031 323 80 19, thomas.egli@bag.admin.ch